

MUSI9CE

2015 - 2016

Certificat universitaire en musicologie (fondements)

A Louvain-la-Neuve - 30 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **musi9ce****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Conditions d'admission	6
- Pédagogie	7
- Evaluation au cours de la formation	7
- Gestion et contacts	7

MUSI9CE - Introduction

INTRODUCTION

MUSI9CE - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le certificat en musicologie a pour objectif de donner aux étudiants de toute discipline une formation de base en musicologie (fondements) et de les ouvrir par là au monde de la musique, de la culture et de la création musicale contemporaine.

Le programme est orienté tant sur l'histoire de la musique que sur les questions plus contemporaines du langage musical, de la sociologie, de l'analyse et de l'esthétique.

Il s'agit d'une formation privilégiant l'ouverture et le dialogue avec le monde musical d'aujourd'hui, tout en proposant à l'étudiant la rigueur universitaire d'une méthodologie musicologique classique.

Cette formation est également ouverte :

- aux adultes qui, dans le cadre de la formation continue, désirent développer l'aspect musical de leur savoir;
- aux personnes déjà engagées dans la vie professionnelle, musicale ou non, et qui désirent avoir un complément universitaire dans leur formation;
- aux étudiants des institutions musicales (IMEP, Conservatoires royaux de musique, IAD, etc.) qui, plongés dans la pratique de la musique, désirent acquérir une formation plus théorique et/ou plus critique.

MUSI9CE Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Programme de 29 à 30 crédits à répartir sur une ou deux année(s) et à établir en tenant compte de la bisannualité des cours.

o Formation générale (9 à 10 crédits)

L'étudiant choisit trois cours parmi :

⊗ LFIAL1140	Arts et civilisations	Marco Cavalieri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q
⊗ LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Paul Bertrand, Françoise Van Haepere	30h	3 Crédits	1q
⊗ LFIAL1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Paul Servais, Laurence Van Ypersele (coord.)	30h	3 Crédits	1q
⊗ LFIAL1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q

o Musicologie - outils et méthodes (20 crédits)

o Un des deux cours suivants : (5 crédits)

⊗ LMUSI1501	Introduction à la pratique scientifique en musicologie	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	5 Crédits	1q
⊗ LMUSI1511	Notions d'histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	37.5h	5 Crédits	1q ⊕

⊗ Les années académiques impaires (2011-2012; 2013-2014; ...), l'étudiant suit les cours suivants :

⊙ LMUSI1503	Musiques du 20e siècle et d'aujourd'hui	Christophe Pirene	22.5h	3 Crédits	2q ⊕
⊙ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	1 + 2q ⊕
⊙ LMUSI1514	Analyse musicale (formes et genre)	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ⊕
⊙ LMUSI1516	Technologie de la musique. Organologie (partie systématique)	Anne- Emmanuelle Ceulemans	22.5h	3 Crédits	2q ⊕

○ LMUSI1517	Musiques et cultures du monde	John Philippe Van Tiggelen	22.5h	3 Crédits	1q ⊕
-------------	-------------------------------	----------------------------	-------	-----------	------

⊗ Les années académiques paires (2012-2013; 2014-2015; ...), l'étudiant suit les cours suivants :

○ LMUSI1508	Esthétique et philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ∅
○ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	1 + 2q ∅
○ LMUSI1524	Analyse musicale (langages et théorie)	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ∅
○ LMUSI1526	Technologie de la musique. Organologie (partie historique)	Anne- Emmanuelle Ceulemans	22.5h	3 Crédits	2q ∅
○ LMUSI1527	Sociologie et diffusion de la musique du 19e siècle à nos jours et musicologie des médias	John Philippe Van Tiggelen, Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ∅

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

MUSI9CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Aucun prérequis n'est demandé, mais l'admission se fait sur base d'une lettre de motivation à adresser au responsable académique du programme, accompagnée d'un bref CV ainsi que de la copie du/des dernier(s) diplôme(s) obtenu(s). L'expérience professionnelle, la motivation et les acquis de l'expérience sont des données importantes dans l'évaluation du candidat.

Ce programme donne lieu à la délivrance d'un certificat d'université. Ce document atteste la réussite de la formation et l'octroi éventuel de crédits associés, sans conférer de grade académique.

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Les demandes d'admission seront examinées sur la base d'un dossier et d'une lettre de motivation à adresser au responsable académique du programme, ainsi que d'une entrevue avec le responsable du programme.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann Béregère Bonduelle	Doyen Directeur administratif de faculté

Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE)
	Ecole de philosophie (EFIL)
	Commission de programme en langues et littératures anciennes (GLOR)
	Commission de programme en histoire (HIST)
	Commission de programme en langues et littératures modernes et anciennes (LAFR)
	Commission de programme en linguistique (LING)
	Commission de programme en langues et littératures modernes (LMOD)
	Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI)
	Commission de programme en communication multilingue (MULT)
	Commission de programme en langues et littératures françaises et romanes (ROM)
Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)	
Commission de programme en arts du spectacle (THEA)	

Responsable académique du programme : [Brigitte Van Wymeersch](#)

Jury:

Président : [Philippe Bragard](#)

Secrétaire : [Brigitte Van Wymeersch](#)

3e membre du jury restreint : [Charlotte Langohr](#)

Personnes de contact

Conseillère aux études : [Fiorella Flamini](#)